

INTERNATIONAL VISITOR LEADERSHIP PROGRAM (IVLP)

**THEME : PROMOTION DE LA TRANSPARENCE ET DE LA BONNE
GOUVERNANCE**

Projet de groupe régional pour l'Afrique Francophone

Du 30 janvier au 17 février 2012

RAPPORT DE VISITE

Rédigé par :
Françoise SOSSOU AGBAHOLOU,
Juriste participante

Mars 2012

SOMMAIRE

INTRODUCTION

I - OBJECTIF DU PROGRAMME "LEADERSHIP DES VISITEURS INTERNATIONAUX ET DE SES OBJECTIFS"

II- QUELQUES INFORMATIONS HISTORIQUES

III- DEROULEMENT DU PROGRAMME

IV- LES ACQUIS DE LA VISITE

V- LECONS APPRISES

VI- PERSPECTIVES

VII- ANNEXES

CONCLUSION

INTRODUCTION

Le Département d'Etat Américain finance depuis plus d'un demi-siècle un Programme des Visiteurs Internationaux qui élit au sein des différents Etats des leaders engagés dans le développement de leur pays. Pour l'année 2012, ce Programme qui a pour thème « Promotion de la Transparence et de la bonne Gouvernance », s'est déroulé du 28 janvier au 17 février dans quatre Etats des USA, et a regroupé douze (12) participants venant des pays d'Afrique francophone (Bénin, Burkina-Faso, Comores, Côte d'Ivoire, Gabon, Mali, Niger, Madagascar, Sénégal, RDC et Tchad).

I- OBJECTIF DU PROGRAMME “LEADERSHIP DES VISITEURS INTERNATIONAUX”

L'objectif recherché est de :

- Examiner la nature décentralisée et autorégulatrice du fédéralisme américain et la manière dont il promeut la Transparence au sein du Gouvernement ;
- Etudier le rôle des citoyens, des médias et de la Société civile dans la promotion de la transparence et de la responsabilité au sein du gouvernement ;
- Mettre en lumière les mécanismes et les moyens permettant aux citoyens de renforcer la bonne gouvernance au niveau local, au niveau des Etats fédérés et de l'Etat fédéral ;
- Renforcer la compréhension des systèmes éthiques et de la responsabilité du gouvernement et des entreprises.

II - QUELQUES INFORMATIONS HISTORIQUES

Les Etats-Unis d'Amérique qui ont obtenu leur indépendance de la colonisation britannique en 1783, sont composés de 50 Etats souverains. En raison de l'absence d'un gouvernement fédéral fort, les Etats-Unis ont été marquée en 1861 par une guerre civile entre États du Nord, qui ont soutenu le gouvernement de l'Union et les États du Sud qui voulaient rompre avec cette union. Ceci a conduit au rétablissement du gouvernement fédéral en 1865. Les esclaves afro-américains fuirent le Sud et rejoignent les forces de l'Union, qui a inspiré leur liberté et l'abolition de l'esclavage avec la direction de l'Amérique du 1er président de la fin d'Abraham Lincoln.

Le rêve du peuple américain, la liberté d'atteindre des règles aristocratiques des royaumes de l'Europe et de s'enrichir rapidement conduisent à l'édification de l'actuelle nation libre, démocratique et riche dans le monde.

La bonne gouvernance et la transparence dans la gestion de l'Etat à tous les niveaux constituent une préoccupation majeure des Etats-Unis surtout après de grands scandales de corruption qui avaient éclatés en son temps.

Du point de vue des droits civiques le mouvement des droits civiques aux États-Unis est issu notamment de la lutte des Noirs américains pour l'obtention et la jouissance de ces droits. Il est également à mentionner la lutte pour les droits civiques aux États-Unis depuis la Guerre de Sécession (1861-1865) y compris les mouvements des amérindiens sans occulter les luttes menées entre 1945 et 1970 pour mettre fin à la ségrégation raciale, en particulier dans les États du Sud avec Martin Luther King.

Du point de vue politique, il existe aux Etats-Unis deux principaux partis, qui alternent à la présidence depuis 1853. Il s'agit du parti démocrate et du parti républicain.

Le gouvernement fédéral est souverain quant à la politique extérieure et à la défense ainsi que dans les relations économiques entre les États.

III- DEROULEMENT DU PROGRAMME

La visite s'est déroulée dans quatre (4) Etats à savoir Washington, DC, Albuquerque au Nouveau-Mexique, Nouvelle-Orléans en Louisiane et Miami en Floride. Les participants étaient encadrés par quatre (4) accompagnateurs dont deux interprètes. L'organisation de la visite a été assurée par l'Institute of International Education (IIE), une organisation américaine.

Différents thèmes ont meublé la visite dans chaque Etat visité.

III-1 - Washington DC (du 28 janvier au 04 février)

Dès le début de la visite les participants ont eu droit à une première conférence sur le fédéralisme américain et la structure du gouvernement aux niveaux de l'Etat fédéral, des Etats fédérés et à l'échelon local.

Cette séance a planté le décor en ce qu'elle a permis à la délégation d'avoir une idée globale de la manière dont les choses fonctionnent aux Etats-Unis et de s'imprégner notamment du contexte culturel américain qui met l'accent sur l'individu considéré comme l'unité de base de la société américaine et non le groupe dans la mesure où chaque être est unique.

Après cette conférence qui a plongé les participants dans le système américain, une présentation du programme de la visite a été faite par les responsables du IVLP au siège de l'Institute OF International Education chargé d'administrer ledit programme.

A Washington les participants ont rencontré diverses structures et personnalités et ont eu droit à des présentations sur plusieurs thèmes liés à la transparence et à la bonne gouvernance. Il s'agit essentiellement de :

- 1) Gouvernement Accountability Office (GAO) : thème : système de contrôle du congrès, et de promotion de la transparence et de la responsabilité du pouvoir exécutif et les systèmes mis en place pour garantir la présence de procédures et de contrôles appropriés ;
- 2) U.S Sante Select Committee on Ethics : sujet abordé : les attributions dévolues au comité (l'administration, l'interprétation et la mise en application du code de conduite officielle du Sénat ainsi que la réception des plaintes et des allégations d'éventuelles dérives) ;
- 3) U.S. Office of Gouvernment Ethics (OGE) : thème : le rôle de l'OGE (Contrôle les programmes relatifs à l'éthique et joue un rôle de premier plan dans la prévention des conflits d'intérêt concernant les fonctionnaires et dans la résolution de ces conflits lorsqu'ils surviennent) ;
- 4) Ministère Américain de la Justice : thème abordé : Efforts déployés par le Département d'Etat dans la lutte contre la corruption parmi les élus et les fonctionnaires à tous les niveaux du gouvernement ;
- 5) Transparency International: thème : pratique de la bonne gouvernance, de transparence et de responsabilité ;
- 6) National Endowment for Democracy, organisation non gouvernemental accordant de financement et visant le renforcement et la promotion de la démocratie à l'Etranger ;
- 7) Fondation International pour les Systèmes Electoraux (IFES), organisation non gouvernemental œuvrant en faveur du développement de la démocratie et offrant au peuple la possibilité de s'exprimer sur la manière dont il est gouverné ;
- 8) Millennium Challenge Corporation (MCC) : sujet abordé : rôle de conseils sur les questions légales et réglementaires dans le cadre du développement et de l'exécution par MCC de contrats avec ses pays partenaires et les critères d'attribution des aides aux pays africains basés surtout sur la transparence et la promotion de la bonne gouvernance notamment l'existence et l'application effective d'une loi sur la corruption dans les pays **(exemple du Bénin cité)** ;
- 9) Département d'Etat Américain (DOS) : les questions abordées sont relatives à la corruption transnationale et au respect de règles commerciales mais aussi à la transparence dans les industries extractives ;
- 10) Commission des élections fédérales (Federal Election Commission) : le sujet abordé : le déroulement des campagnes aux Etats-Unis, commentaires sur la mise en œuvre des lois anticorruption et les codes de conduite concernant le financement de la campagne et la collecte de fonds ;
- 11) Government Accountability Project, Public Citizen et Common Cause : sujets abordés : les ONG, la transparence et la responsabilité (obligation de rendre compte, la recevabilité) au sein du gouvernement et des entreprises, les activités de lobbying, des activités d'éducation publique et de recherche visant à combattre la corruption. Il s'agit d'ONG qui œuvrent respectivement pour la défense des intérêts publics des consommateurs, pour la protection de l'intérêt général et favorisent une responsabilité du gouvernement et des entreprises par la promotion de la liberté d'expression et la réinvention d'un gouvernement ouvert, honnête et responsable servant les intérêts publics ;

Autres questions abordées par des personnalités :

- 12) Discussion sur les lois relatives à la réinsertion et la protection des handicapés (exigences des employeurs à l'égard des handicapés, faciliter la communication, discrimination positive pour leur embauche) ;
- 13) Discussions sur la manière dont les africains peuvent répondre aux questions de transparence et de responsabilité et de l'impact de ces questions tant du point de vue économique que du point de vue de l'environnement mondial.

III-2 -Albuquerque, Nouveau Mexique (du 4 au 8 février 2012)

A Albuquerque, la délégation a également rencontré plusieurs personnalités et organismes avec le développement de divers sujets ayant rapport avec la transparence et la bonne gouvernance :

- 1) Isleta Pueblo : entretien avec le Vice Gouverneur sur les questions économiques, politiques et actuelles ainsi que celles relatives à l'éthique et à la responsabilité au sein du gouvernement tribal ;
- 2) Service de la police d'Albuquerque où le Chef de police a entretenu la délégation sur le fonctionnement de la police en mettant l'accent sur les éléments suivants : l'existence d'une forte collaboration de la police avec la population, une police de proximité qui dispose d'une force de dissuasion, le recours à la force physique seulement en cas de nécessité ;
- 3) Mairie d'Albuquerque : Entretien avec le Maire sur le système des élections communales qui est un système démocratique et non partisan, le système de recouvrement des impôts au niveau de différents services comme l'aéroport, les structures de traitement de déchets avec l'utilisation de plus de six mille employés municipaux, le système de recouvrement de taxes à la caisse pour tout achat où 75% revient à la mairie et autres ;
- 4) Département de Police d'Albuquerque : entretien avec le Chef de police Adjoint sur le programme d'intervention antigang qui fait recours à l'utilisation des médias sociaux dans leur travail pour arrêter les malfaiteurs, le système de GPS pour suivre le criminel et le parcours des objets volés ;
- 5) Ecole préparatoire de Sandia : visite de cette école notamment les élèves de l'école française en vue de partager avec eux des informations culturelles de nos pays respectifs

III-3- Nouvelle Orléans, LOUISIANE (du 8 au 12 février)

A la Nouvelle-Orléans les structures rencontrées et les différents termes abordés sont:

- 1) Metropolitan Crime Commission (MCC) : une organisation à but non lucratif créée par le conseil municipal pour faire face à la corruption : rencontre avec

les représentants de cette structure qui ont abordé leurs relations avec les responsables chargés de l'application de la loi et des journalistes afin de lutter contre la corruption et promouvoir la transparence chez les fonctionnaires. Des exemples de découvertes de la corruption au sein de la police et plusieurs autres cas de corruption ont été cités. La dénonciation, la loi protégeant les dénonciateurs et les témoins sont également prévus ;

- 2) Bureau de l'administrateur judiciaire : entretien avec ce dernier sur les questions d'éthique et de responsabilité dans l'administration judiciaire, les méthodes de contrôle des juges et les modalités de leur poursuite lorsqu'ils se sont rendus coupables de comportements contraires à l'éthique ou de corruption ;
- 3) Bureau de l'inspecteur général, comité d'évaluation de l'éthique : le sujet débattu est relatif aux méthodes de prévention et de détection des cas de fraude et d'abus et la promotion de l'efficacité et de l'efficience dans les programmes et opérations de Nouvelle-Orléans. Le rôle du conseil et l'importance de l'Inspecteur général de la Nouvelle-Orléans ont été mis en exergue ;
- 4) Loyola University of New Orléans : où deux sujets ont été abordés : Accès général à la liberté de l'information et accès aux tribunaux ;
- 5) Federal Bureau of Investigation (FBI) : sujet abordé : enquêtes criminelles et le travail réalisé en coopération avec le bureau du procureur américain afin de lutter contre la corruption et le racket dans la Nouvelle-Orléans et les communes environnantes. Ces enquêtes sont réalisées sur les crimes dans lesquels l'Etat a un intérêt, la corruption, la lutte contre le terrorisme, la prévention du terrorisme, les fraudes liées aux soins de santé, l'espionnage économique, le vol des secrets commerciaux, la protection civile, le trafic des êtres humains, la criminalité sur Internet, la lutte contre la pornographie des enfants ;

III-4- Miami, Floride

Les rencontres ont eu lieu dans les structures suivantes et ont porté sur divers thèmes :

- 1) Commission du Comté de Miami-Dade sur l'éthique et la confiance dans le gouvernement : il s'agit d'une commission non politique et non partisane qui mène des enquêtes sur les actes de corruption à Miami qui est une ville multiculturelle, touristique qui a été marquée depuis l'origine par la corruption et où il existe la mafia.
- 2) La ville de Fort Lauderdale – Services d'approvisionnement Responsable de marché public : Processus d'approvisionnement applicable aux entreprises cherchant à obtenir des marchés auprès de l'administration municipale. Il a été décrit à la délégation le mode de gestion des marchés publics au niveau local (municipalité et comté) basé sur des facteurs tels que la compétitivité, l'ouverture à tous, la transparence et la concurrence équitable
- 3) MCIV : une ONG financée par le département d'Etat a organisé une rencontre avec les jeunes démocrates et républicains de Miami-Dade : Ils ont partagé

avec la délégation leurs points de vue sur l'importance de l'éthique et de la responsabilité au sein des partis politiques. Chaque partie a essayé de défendre les idées du parti qu'elle soutient.

- 4) Université de Miami : Centre de l'Ethique et Service public : où sont enseignés le droit, la morale, l'éthique, le code de déontologie lié aux avocats.
- 5) Cabinet de Mr KIRK WAGER, Président de financement de la campagne de Barack OBAMA : Mr KIRK WAGER a entretenu la délégation sur la philosophie de Barack OBAMA, la manière dont il a été élu.
- 6) Rencontre : Information sur les médias sociaux et leurs utilités pour faire passer les messages courts notamment le Facebook, writer, Google Plus, Blog, la cybercriminalité
- 7) Workshop with the Good Government Initiative: où la délégation a participé à un atelier d'une demi-journée sur le développement des compétences liées à l'exercice de responsabilités avec des exemples pour l'exercice d'un leadership efficace. Ces exercices ont permis de définir parmi plusieurs actions au niveau d'un Etat ou d'une ville, quelles sont les priorités et comment définir le budget. Tout ceci pour mettre en exergue la transparence, l'obligation de rendre compte à la communauté ou aux citoyens.

IV - LES ASQUIS DE LA VISITE

Cette visite a permis de comprendre le dispositif de gouvernance, les structures de contre poids, la notion de transparence et les mécanismes mis en place pour la bonne gouvernance aux états Unis.

IV-1 - Dispositif de la gouvernance

Le système américain de gouvernement comprend trois niveaux : le niveau fédéral, le niveau des Etats fédérés et le niveau local.

A – Le niveau fédéral

Le Gouvernement fédéral aux États-Unis qui relève de la Constitution est composé de l'exécutif, du législatif et du judiciaire.

Il est à noter que ces trois pouvoirs sont séparés et chacun d'eux dispose de ses propres compétences pour la gestion de ses actions, mais ils se contrôlent mutuellement.

Le pouvoir exécutif est assuré par le Président et le Vice-président qui sont élus pour un mandat de quatre ans. Le Président, chef de gouvernement est rééligible une seule fois. Il est basé à la Maison Blanche.

Le législatif ou le congrès au niveau de l'Etat fédéral est bicaméral car il est composé de deux chambres : la Chambre des représentants avec 435 représentants, et du Sénat avec 100 sénateurs. Ils sont élus au suffrage universel direct et siègent au Capitole, à Washington.

Le pouvoir législatif des assemblées nationales est très limité par les droits individuels des États. Le gouvernement ne peut que définir des orientations. Il impose rarement sa politique.

Au niveau du judiciaire, c'est la Cour Suprême des États-Unis, la plus haute cour de justice aux États-Unis, est composée de juges nommés à vie par le Président après avis du Sénat. Elle est compétente pour connaître des affaires relatives au gouvernement fédéral, des différends entre États, de l'interprétation de la Constitution et de la constitutionnalité des lois et des actions du gouvernement. Il s'agit ici de la justice fédérale.

B- Le niveau des Etats fédérés

Les Etats fédérés au nombre de 50 ont chacun leur propre souveraineté dans des domaines tels que la justice, le transport, l'éducation ; ils ont chacun leur propre gouvernement, leur assemblée nationale et leurs lois qui varient d'un Etat à un autre.

A ce niveau on trouve les cours d'appel fédérales et les cours fédérales de district qui sont les cours ordinaires en ce qui concerne le droit fédéral. Chacun des cinquante Etats a son propre système judiciaire. Les juges dans les districts sont élus. Le juge doit avoir été avocat pendant huit ans au moins avant de postuler. N'importe quel citoyen peut porter plainte contre le juge.

Il existe un code de conduite qui s'applique aux juges et quelques principes forts de ce code sont :

- Les juges sont obligés de respecter ce code
- Le juge ne peut se servir du prestige lié à son poste pour obtenir des intérêts
- Le juge n'a pas de parti-pris (il a l'obligation d'écouter toutes les parties sans distinction de sexe, race, etc.)
- Il doit être impartial, ne doit pas recevoir de cadeau pour la fonction accomplie,
- Il ne doit embaucher les membres de sa famille etc.

En cas de violation de ces règles, il peut être traduit devant le conseil de discipline, suspendu, renvoyé ou forcé à démissionner.

- la politique monétaire où chaque Etat fédéré a son propre système d'impôts

C- Le niveau local

Le gouvernement local se trouve au niveau des comtés (ou paroisse) qui sont plus petits que les Etats. Le comté est plus grand que la ville ou la municipalité. Les Etats fédérés ont délégué aux comtés leurs rôles. Chaque comté ou paroisse a son budget, sa sécurité intérieure.

IV-2 – La société civile

Aux Etats-Unis, les organisations de la société civile jouent un rôle important de contre poids et de veille citoyenne. Le gouvernement répond régulièrement aux pressions de ces organisations. Les politiques intérieures adoptées par le

gouvernement ne proviennent pas de lui-même mais elles ont pour source les organisations de la société civile.

IV-3- La notion de transparence

La transparence aux Etats-Unis a une base légale : loi sur la liberté de l'information (Freedom of Information Act) sur laquelle sont basées la transparence, la bonne gouvernance et l'obligation de rendre compte. Cette loi est le sous-bassement de la lutte contre la corruption.

Le principe de la transparence contraint toutes les administrations tant au niveau fédéral, au niveau des Etats fédérés qu'au niveau local à l'obligation d'informer les citoyens. Elles sont contraintes à l'obligation de rendre compte sur tous les actes posés. Ainsi, toutes séances, réunions qui ont trait à la gestion de l'Etat ou de la chose publique sont toujours ouvertes, les dates et lieux sont connus à l'avance. C'est souvent à ces occasions que la société civile exige des comptes et fait des témoignages sur ce qui ne fonctionne pas bien.

Cela sous-entend également la liberté de la presse qui a aussi une protection constitutionnelle de sorte qu'il n'existe pas aux Etats-Unis un ministère de l'information. Le gouvernement a l'obligation de fournir des renseignements aux médias qui ont un rôle très primordial. Ils sont les yeux et les oreilles au sein du gouvernement.

IV-4- Les mécanismes de la bonne gouvernance

Pour assurer la bonne gouvernance et la transparence à tous les niveaux, il a été mis en place à tous les niveaux un ensemble de systèmes de contrôle en vue de combattre la corruption au niveau des administrations, depuis l'exécutif, le judiciaire, l'administration policière, le congrès et les administrations municipales. Des règles, des codes de conduite et d'éthique ainsi que des chartes sont élaborés et s'appliquent à chaque administration. Les institutions (commissions, inspecteur général) mises en place à cet effet se basent sur ces différents textes pour mener leurs actions de contrôle.

Ainsi, six questions se posent constamment pour savoir si une administration est destinée à combattre la corruption. Il s'agit de :

1. Est-ce que le public a le droit d'accéder à l'information concernant le et les fonctionnaires responsables de prendre les décisions gouvernementales ?
2. Est-ce que la liberté de la presse existe ?
3. Avez-vous à votre disposition assez de ressources, détectives spécialisés, procureurs et personnel de bureau destinés à combattre la corruption, d'agents publics ou de fonctionnaires ?

4. Y-t-il un engagement à combattre des enquêtes secrètes et proactives ainsi que l'utilisation de la surveillance électronique ?
5. Existe-t-il des compromis judiciaires en place pour les intermédiaires dans le but d'intercéder le grand responsable ?
6. Est-ce que les enquêtes de corruption d'agents publics et les poursuites judiciaires sont immunisées contre les ingérences politiques ?

Ces questions résument en un mot tout le dispositif et les mécanismes existants de lutte contre la corruption et de promotion de la transparence aux Etats-Unis.

V - LECONS APPRISES

Le Bénin est un pays qui est très riche en matière de prise de lois.

Il vient d'être doté d'une loi contre la corruption. Il dispose également d'un code sur la gestion des marchés publics et divers autres lois. Mais l'application de ces lois n'est pas toujours effective.

Le système américain en matière de gouvernance et de promotion de la transparence pourrait :

- inspirer le Bénin pour une meilleure application des lois existantes
- amener à la prise d'une loi sur la transparence à l'exemple de celle des Etats-Unis qui conduira à la mise en place de système de contrôle à tous les niveaux
- permettre de renforcer d'avantage le rôle joué par la société civile.

De plus, une leçon importante apprise est que les dispositifs mis en place ne le sont pas seulement pour réprimer mais il existe un côté information, renforcement de capacité et sensibilisation des acteurs concernés avant de passer à la répression. Ceci est très important car il est toujours indispensable de vulgariser une loi, un code, une charte afin que les sujets auxquels ils s'appliquent puissent s'en approprier avant toute application.

Par ailleurs, l'obligation de rendre compte est une notion très capitale. Elle est utilisée dans nos administrations, mais n'est pas encore très ancrée dans les mœurs. Elle est très développée aux Etats-Unis et je pense qu'il est important qu'elle soit également renforcée dans nos administrations à tous les niveaux.

L'autre élément fondamental qu'il convient de souligner ici est l'insertion de l'éthique dans les programmes d'enseignement à l'Université tout ceci pour éduquer la jeune génération montante à qui appartient l'avenir.

VI - PERSPECTIVE

Vu l'importance du thème de la visite et les implications que cela pourrait apporter aux pays des différents participants, ceux-ci ont, au cours de la cérémonie de clôture, lu un communiqué final qui a informé les organisateurs sur la mise en place d'un réseau panafricain dont les objectifs seront entre autres de :

- contribuer dans les pays et à l'échelle du continent africain à la promotion de la transparence et de la bonne gouvernance ;
- contribuer à la promotion de la citoyenneté responsable et au contrôle citoyen de l'action publique ;
- contribuer à la lutte contre la corruption et les infractions assimilées ;
- contribuer à la promotion de l'obligation des élus de rendre compte aux citoyens ;
- contribuer au renforcement de l'Etat de droit et de la justice dans le continent ;
- contribuer à la promotion des valeurs démocratiques et l'épanouissement des libertés individuelles et collectives ;
- participer au renforcement des activités menées dans les pays sur la promotion de la transparence de la bonne gouvernance ;
- contribuer au renforcement de la responsabilité des élus et des gouvernements ;
- sensibiliser et former sur les thématiques « transparence et bonne gouvernance » ;
- conseiller des pouvoirs publics, des personnes physiques et morales publiques et privées sur tous les aspects touchant à la transparence et à la bonne gouvernance ;
- définir et mettre en œuvre des programmes d'actions et des missions d'études sur les thématiques en Afrique ;
- contribuer à l'approfondissement des connaissances sur la transparence et la bonne gouvernance ;
- rassembler la documentation sur les thématiques.

Des groupes de travail sont mis en place pour :

- élaborer les textes fondamentaux (statuts et règlement intérieur) du réseau ;
- élaborer un programme d'actions du réseau sur deux ou trois ans, pour commencer ;
- mettre en place, animer et maintenir une mailing liste des membres du réseau ;
- désigner une coordination par membre sur au moins un an de la mailing liste ;
- construire et animer un site internet du réseau ;
- organiser un 1^{er} Forum africain sur la transparence et la bonne gouvernance dans un des pays membres ;
- consolider nos atouts et prendre conseils auprès de toutes les bonnes volontés désireuses d'aider à la consolidation du Réseau ;

CONCLUSION

Le programme IVLP est une très bonne initiative, très enrichissante. Il a permis non seulement de connaître physiquement les Etats-Unis, mais aussi de comprendre tous les contours de la thématique de la bonne gouvernance et les dispositifs qui y sont mis en place pour la promotion de la transparence.

Le respect strict de ces dispositifs ne peut que contribuer au développement d'une nation. Je pense que c'est cela qui justifie la position actuelle des Etats-Unis sur l'échiquier mondial dans tous les domaines.

Ce genre de programme doit être étendu à nos gouvernants et à beaucoup de cadres de nos administrations centrales et communales et des actions de renforcement de capacités doivent être mises en place dans ce sens pour contribuer à l'amélioration de la méthode de gouvernance dans nos pays.

REMERCIEMENTS

J'adresse mes sincères remerciements :

- Au Centre Culturel Américain au Bénin pour m'avoir permis de participer à ce programme
- A tous ceux qui ont contribué de près et de loin à l'organisation et à la réussite de ce programme tant au Bénin qu'aux Etats-Unis

VII- ANNEXE

1) Liste des participants

1. **Bénin** : Mme Françoise A. SOSSOU AGBAHOLOU : Juriste Programme Société Civile et Culture
2. **Burkina Faso** : M. Laurent Michel DABIRE : Conseiller Juridique Régional, Bureau Aga Khan de Micro-Finance
3. **Tchad** : M. Hamai Makore ABAKAR : Directeur Général de Moralisation au sein du Ministère de la Bonne Gouvernance
4. **Comores** : M. Ali Said BACAR : Commandant en chef de la police du Bureau Central National (BCN-Interpol) de Moroni
5. **République Démocratique du Congo** : M. Frédéric Ndulu Kwilu : Défenseur des droits de l'homme
6. Côte d'Ivoire : M. Séraphin Bogard DJEDJET-GOLLY : Avocat Général près la Cour d'Appel d'Abidjan
7. **Gabon** : Mme Pepecy MAVIKANA Epouse OGOULIGUENDE : Directeur de la Consommation et Inspecteur en chef de la Consommation et de la fraude au Ministère de l'Economie
8. **Madagascar** : M. Guy Maxime Hasinjaka RALAISEHENO, Président de l'Association des Maires de Madagascar
9. Mali : M. Lazare TEMBELY président de l'aile jeunesse, du parti politique Parti ADEMA/ PASJ
10. **Niger** : M. Yacouba IBRAHIM Secrétaire Général, de l'Union Douanière (SNAD)
11. **Sénégal**: M. Mactar DIOP, Gouverneur Adjoint, région Saint-Louis
12. **Sénégal** : M. Alioune Badara SAMBE, Gouverneur Adjoint au Développement

- 2) Photo de famille des participants avec les traducteurs et le Program officer prise dans le hall des bureaux du Département d'Etat à Washington, DC



- 3) Photos de remise d'attestation par la responsable de l'Institut of International Education à gauche et Mme le Program Officer de U.S Department of State à droite

